

#41 Charlymag

LA VILLE EN ACTUS - FÉVRIER 2025



Ville de
CHARLY

► **Mon quotidien**
p.5 Liens
intergénérationnels...

► **Dossier**
p.6 Sécurité des habitants :
une priorité pour l'équipe
municipale

► **Focus**
p.8 Les missions du CCAS



www.mairie-charly.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères Charlyrotes, Chers Charlyrots

Chaque année, le temps des vœux est celui du bilan et des perspectives. En 2024, l'équipe municipale a agi avec énergie pour améliorer votre quotidien : rénovation du cimetière municipal et des bâtiments publics comme la crèche ou l'Accueil de loisirs, modification de notre éclairage public en LED mais également à l'Espace Maurice Dubernard, création d'une voie douce vers l'étang de Virieu et tant d'autres projets qui nous tenaient à cœur.

L'année 2025 s'ouvre désormais et avec elle, plusieurs ambitions majeures pour votre qualité de vie : le réaménagement global du jardin public et l'installation de nouvelles aires de jeux, le remplacement de la pelouse synthétique du stade de foot, la poursuite du déploiement de la vidéoprotection et la mise en place du dispositif de sécurité « participation citoyenne ».

Le premier semestre 2025 sera pour nous l'occasion de vous rencontrer lors de réunions publiques sur des sujets majeurs tels que la sécurité et le cadre de vie.
Nous comptons sur votre présence !



*Bien fidèlement
Olivier Anay*



LES JEUNES DIPLÔMÉS CHARLYROTS À L'HONNEUR !

20 décembre - Monsieur le Maire et les élus du Conseil municipal et CME, ont récompensé les lauréats du Brevet et du Baccalauréat 2024. Les mentions ont été saluées par des bons cadeaux, une belle reconnaissance de l'excellence scolaire de notre jeunesse.



MAGIE DE NOËL

11 décembre - Les enfants de l'IME Les Primevères et de l'Accueil de Loisirs ont présenté à leurs familles une projection vidéo de leur participation aux ateliers marionnettes et chants de Noël. Ce moment privilégié s'est poursuivi avec la visite surprise du Père Noël, suivi d'un goûter partagé dans la bonne humeur.



REMISE DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS

Décembre 2024 - Tout au long du mois de décembre, les élus ont distribué les traditionnels colis de Noël aux seniors de la commune. Un moment d'échange apprécié qui perpétue cette tradition annuelle si appréciée !



CÉRÉMONIE DES VŒUX

25 janvier - La cérémonie des vœux 2025 a réuni près de 400 Charlyrots à l'Espace Maurice Dubernard. Le maire Olivier Araujo a présenté le bilan et les perspectives pour Charly, après avoir remis 10 Trophées de la ville à des associations ou entreprises ayant œuvré pour la commune.



SPECTACLE DE NOËL

18 décembre - Le Théâtre Melchior a vibré des rires et de la magie de Carlo, un clown au grand cœur qui a enchanté petits et grands lors de son spectacle de Noël.



REPRÉSENTATION « SIMONE VEIL, LES COMBATS D'UNE EFFRONTÉE »

15 janvier - Cristiana Reali a livré une performance remarquable sur les planches du Théâtre Melchior dans « Simone Veil, les combats d'une effrontée ». Le public a ovationné cette pièce retraçant le parcours exceptionnel d'une femme qui a marqué l'histoire contemporaine.

PRÉPAREZ LA RENTRÉE DÈS MAINTENANT !

Votre enfant entre en
maternelle ou vous
emménagez à Charly ?
Ne tardez pas !

À partir du 10 février et
jusqu'au 14 avril, effectuez sa
pré-inscription scolaire auprès
du pôle enfance.

Documents requis : livret de
famille, carnet de vaccination
et justificatif de domicile
récent. Un rendez vous en
mairie vous permettra de
continuer les démarches
avant de rencontrer les
directrices des deux écoles
pour finaliser l'inscription. Une
commission examinera en mai
les demandes de dérogation
au périmètre scolaire.

Contacts:

admin.enfance@mairie-charly.fr
tél. 06 26 84 27 37

Le Portugal s'invite au repas des aînés de Charly

Rendez-vous incontournable de la vie charlyrote, le traditionnel
repas des seniors organisé par le CCAS, revient le 23 mars
prochain à l'Espace Maurice Dubernard. Cette année, les
convives voyageront au Portugal.



C'est avec une immense joie que la
municipalité convie ses aînés de 75 ans et plus
au traditionnel repas des seniors, moment de
partage et de convivialité très attendu dans
notre commune. Pour cette édition 2025, c'est
sous le signe du Portugal que les convives
se réuniront le samedi 23 mars à l'Espace
Maurice Dubernard.

Les saveurs méditerranéennes et l'ambiance
chaleureuse lusitanienne seront à l'honneur.

Au menu : spécialités portugaises concoctées
avec soin, décoration aux couleurs du pays, et
de nombreuses surprises et animations.
Les jeunes élus du Conseil Municipal des
Enfants (CME) seront présents pour partager
ce moment privilégié avec nos aînés, créant
ainsi un véritable pont entre les générations.
Ce rendez-vous annuel, bien plus qu'un
simple repas, est l'occasion de tisser des liens,
de partager des souvenirs et d'en créer de
nouveaux, ensemble.

+ D'INFOS :

**Les Charlyrots et Charlyrotes, de 75 ans
et plus, recevront prochainement leur
invitation personnelle avec tous les
détails pratiques pour participer à cette
belle journée placée sous le signe de
l'amitié et des liens intergénérationnels.**



En bref

Votre avis compte pour l'avenir de Charly !

La municipalité a
lancé une grande
consultation citoyenne
sur notre cadre de vie.
Espaces verts, bâtiments
publics, transports en
commun, marchés...
Exprimez-vous ! Participez
jusqu'au 28 février via
le questionnaire du
Charlymag (également
disponible en mairie et à
la bibliothèque), en ligne
sur l'onglet « Cadre de
vie » du site de la ville ou
en flashant le QRcode
ci-contre.



Une nouvelle pédiatre s'est installée à Charly !

La commune accueille
depuis mi-janvier le
Dr Anne Béguin, pédiatre,
qui a ouvert son cabinet
au 49 route de l'Étra.
Cette installation vient
renforcer l'offre de soins
sur notre commune,
particulièrement pour les
familles. Les consultations
sont possibles sur
rendez-vous du lundi au
vendredi.

+ D'INFOS

**Prise de rendez-vous sur
Doctolib ou par mail
cabinetdrbeguin@gmail.com**

Agir pour la sécurité de nos enfants

Suite à un diagnostic
établi sur l'ensemble
des arbres de l'espace
communal (hormis
le domaine Melchior
Philibert), et afin de
garantir la sécurité de
tous, un chêne va être
abattu dans la cour de
l'école maternelle Les
Écureuils. La Ville a choisi
de procéder à sa coupe
pendant les prochaines
vacances de février pour
sécuriser au maximum
l'opération.

Trait d'union

Liens intergénérationnels : seniors et crèche unis

Dans notre société contemporaine où le fossé intergénérationnel se creuse, une initiative novatrice émerge : un partenariat entre la crèche municipale et l'association « Aide à Domicile en Milieu Rural » visant à tisser des liens précieux entre les tout-petits et nos aînés.



CES RENCONTRES CONSTITUENT ÉGALEMENT UN PRÉCIEUX VECTEUR DE TRANSMISSION DE TRADITIONS ET DE MÉMOIRE COLLECTIVE.

La signature récente d'une convention entre la crèche municipale « les Tiloulous » et l'association ADMR marque le début d'une belle aventure humaine. Ce projet intergénérationnel permettra aux seniors de partager régulièrement des moments privilégiés avec les enfants et le personnel de la crèche.

Les activités prévues sont aussi diverses qu'enrichissantes : séances de lecture qui feront voyager les imaginations, ateliers créatifs stimulant la motricité, jeux collectifs favorisant l'interaction, et ateliers culinaires transmettant les saveurs. Cette initiative répond à un double objectif : lutter contre l'isolement des

personnes âgées tout en s'intégrant parfaitement dans le projet éducatif de la crèche.

En côtoyant les aînés, les enfants développeront naturellement leur compréhension du cycle de la vie et du vieillissement. Ils apprendront à appréhender les différences d'âge, à saisir la notion du temps qui s'écoule et à cultiver respect et empathie envers leurs aînés

Dès mars, ces rendez-vous bimensuels d'une heure réuniront quatre seniors, quatre accompagnants et un groupe d'enfants de 18 mois à 4 ans. Pour garantir la création de véritables liens, la composition des groupes restera stable autant que possible.



Marche nocturne pour « La nuit de la Chouette »

Venez découvrir les rapaces nocturnes de Charly lors d'une balade de 1,5 km pendant une heure et demie. Cette 16^e édition est organisée conjointement par la LPO Rhône, la Renarde des Alpes et Charlyvari.

Entre le cœur du village, vergers et champs, apprenez à reconnaître hiboux et chouettes, leurs comportements et techniques d'observation. Vous aurez l'opportunité d'entendre les chants de la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athéna, l'Effraie des clochers et le Hibou moyen duc, et peut-être même de les apercevoir ! **Rendez-vous le 14 mars 2025 à 18h.** N'hésitez pas à apporter vos jumelles et votre appareil photo ! Prévoir des vêtements chauds et réfléchissants, des chaussures adaptées, une lampe torche.

+ D'INFOS : Dès 8 ans, sur inscription

tél. 06 28 28 06 16

larenardealpes@gmail.com

Colis des seniors

Pour les seniors de **+ de 75 ans** qui n'ont pas encore récupéré leur colis de Noël, merci de prendre contact au plus vite avec l'accueil de la Mairie. tél. 04 78 46 07 45

Soucieuse d'assurer la tranquillité et la sécurité de tous les Charlyrots, l'équipe municipale a souhaité renforcer son dispositif de prévention. Un plan d'action de vidéoprotection est en cours de déploiement. En parallèle, la ville lance un projet de participation citoyenne pour créer un maillage solidaire entre habitants et forces de l'ordre.



LA SÉCURITÉ DES HABITANTS : UNE PRIORITÉ POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Depuis 2022, les villes de Vernaison et Charly ont lié un partenariat entre leurs deux polices municipales. En janvier 2025, cette convention a été renouvelée. Elle confirme la mutualisation de moyens matériels et humains entre les deux.

L'objectif premier est la prévention en apportant plus de visibilité et de cohérence sur les territoires.

Elles assurent mensuellement 20 heures de patrouille commune.



MOYENS ET ACTIONS DE NOTRE POLICE MUNICIPALE

Avec une population en croissance continue, il était nécessaire de renforcer nos forces de Police municipale, leurs moyens et leurs actions : des effectifs supplémentaires (de 1 à 3 agents), l'acquisition de deux véhicules, davantage de présence sur le terrain et en patrouille, la sécurité aux entrées et sorties des écoles, la prévention de la vitesse par des contrôles radar fréquents (188 en 2024), la sensibilisation des écoliers ou des seniors au code de la route, la surveillance quotidienne des logements déclarés auprès de « L'opération Tranquillité Vacances », la sécurisation des accès des bâtiments communaux.



VIDÉO-PROTECTION, PLUS DE SÉCURITÉ

En outre, la Ville a souhaité mettre en place la vidéoprotection sur l'ensemble du territoire. Elle complète la panoplie des dispositifs présents à Charly et vise à assurer la sécurité des personnes et la protection des biens, lutter contre les incivilités et apporter une aide à l'élucidation des enquêtes judiciaires en identifiant le ou les auteurs d'infractions à la loi pénale. Mettre en place un tel dispositif participe au renforcement de sentiment de sécurité des habitants.

PERSONNES HABILITÉES À VISIONNER LES IMAGES

Le déploiement du système de vidéoprotection a été autorisé par arrêté préfectoral et par un arrêté du maire. Ce dernier précise notamment la liste exclusive des personnes habilitées à visionner les images et à accéder au local. Grâce au déport d'images, la Gendarmerie et la Police Nationale pourront les visionner très rapidement. Comme la réglementation en vigueur le prévoit, les habitations entrant dans le champ de vision des caméras seront floutées afin de préserver la vie privée.

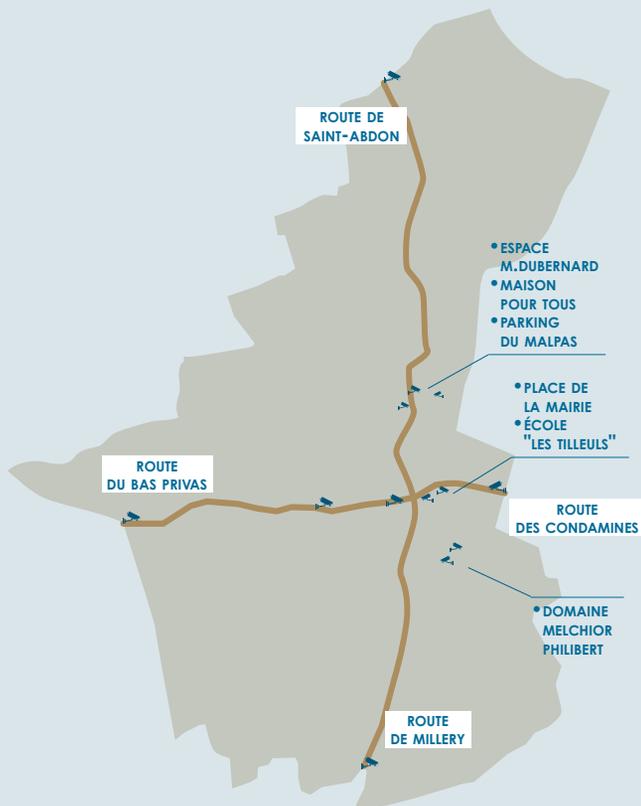
ÇA SE PASSE À CHARLY

PARTICIPATION CITOYENNE, DEVENEZ ACTEUR DANS VOTRE QUARTIER !

L'équipe municipale souhaite mettre en place, en 2025, un nouveau dispositif de vigilance « la participation citoyenne » porté par la Ville et les habitants. Encadré par la Gendarmerie nationale, il vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre et associe les habitants d'un quartier à la protection de leur environnement. Les objectifs de la démarche ? Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique. Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation. Et enfin renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Si vous souhaitez faire partie du dispositif de participation citoyenne et devenir un acteur de la sécurité de votre quartier en devenant référent, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie sur les différentes modalités en envoyant un mail à cabinetdumaire@mairie-charly.fr.

Une réunion publique exposant le principe et les modalités de ce dispositif aura lieu au cours du premier semestre 2025.



PAS DE HASARD !

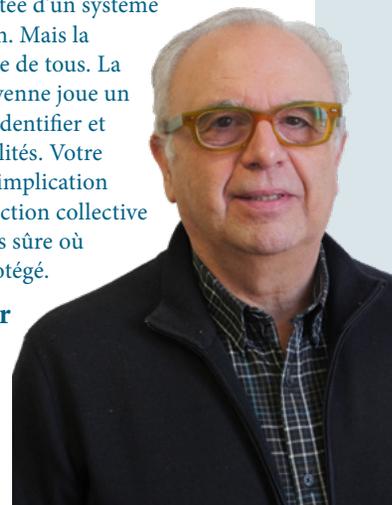
Un diagnostic réalisé conjointement par le référent sécurité de la Gendarmerie, la Police Municipale, les élus et un assistant à maîtrise d'ouvrage a permis de donner des préconisations quant aux sites prioritaires à protéger, et a précisé les emplacements des caméras. Le déploiement de la vidéoprotection est prévu sur trois phases : la première s'est terminée en 2024, la deuxième est en cours, la dernière en 2026. 52 caméras seront installées d'ici deux ans, 19 sont déjà en place aux entrées et sorties de ville, Place de la mairie, près de l'école des Tilleuls, la route du Bas Privas, le parking Malpas, l'espace M. Dubernard, la Maison pour tous, et le domaine Melchior Philibert. Progressivement, cette couverture sera étendue pour protéger toute la commune.

PAROLE DE L'ÉLU

La sécurité est une de nos priorités à Charly. Pour garantir votre tranquillité, nos agents de Police municipale assurent une présence quotidienne tandis que les gendarmes apportent leur expertise en matière de sécurité publique et de lutte contre la délinquance. La commune s'est dotée d'un système de vidéoprotection. Mais la sécurité est l'affaire de tous. La participation citoyenne joue un rôle crucial pour identifier et prévenir les incivilités. Votre vigilance et votre implication renforcent notre action collective pour une ville plus sûre où chacun se sent protégé.

Michel Fournier

Conseiller municipal
Délégué à la sécurité




188
CONTRÔLES DE
VITESSE
AU RADAR
effectués en 2024

52
CAMÉRAS
installées
EN 3 PHASES

550 000 €
CONSCRÉS À LA
VIDÉOPROTECTION
dont
267 240€
DE SUBVENTIONS
(État, Métropole,
Région)

LE CCAS DE CHARLY : UN SOUTIEN DE PROXIMITÉ POUR LES CHARLYROTS

Le Centre Communal d'Action Sociale est une structure de proximité qui s'adresse à tous les Charlyrots ayant besoin d'une écoute, d'une information, d'une orientation, d'une aide ponctuelle. Il est également un relais essentiel pour toutes les demandes d'aide de la vie quotidienne. Le CCAS est un établissement public autonome, rattaché à la ville de Charly. Il a néanmoins une existence administrative et financière distincte de la Commune. Il est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire et constitué, paritairement, d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le Maire.

Les membres sont élus pour la durée du mandat municipal et sont tenus au respect du secret professionnel. Ensemble, ils déterminent les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

Le CCAS vote et gère un budget qui lui est propre.



LE RÔLE DU CCAS ?

Le CCAS de Charly joue un rôle clé dans la coordination des actions sociales de la commune. Il accompagne les Charlyrots dans leurs démarches administratives, en particulier celles liées à l'accès aux droits sociaux et à l'aide personnalisée. Il apporte son soutien aux personnes en difficulté, en leur offrant des solutions adaptées et en facilitant l'accès à différentes aides. Le CCAS est aussi responsable de l'instruction des demandes d'aides sociales légales, mais aussi des aides facultatives mises en place localement. Enfin, il gère les dossiers de domiciliation pour les personnes sans-abri ou en situation de précarité, leur permettant ainsi d'avoir une adresse administrative pour recevoir courrier et démarches officielles.

Quel public accueilli ?

Le CCAS de Charly accompagne principalement les personnes isolées, les seniors, ainsi que les personnes handicapées. Pour les familles avec enfants mineurs, il convient de contacter la Maison de la Métropole d'Irigny.

+D'INFOS

Maison de la Métropole
8 Rue du 8 Mai 1945, 69540 Irigny
Tél. 04 28 67 31 50



+D'INFOS

Sylvie Roux est arrivée début janvier en tant que responsable du CCAS.

Tél. 06 23 87 28 80
ccas@mairie-charly.fr
Place de la Mairie

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SOCIALE

Le CCAS met en œuvre également les actions sociales à l'initiative de la Ville, telles que le portage de repas à domicile des plus âgés, l'accompagnement des plus fragiles par les appels téléphoniques lors du plan canicule, la navette seniors pour se rendre au marché du jeudi, la distribution d'aides exceptionnelles dans le cadre du logement, de l'alimentation, de la santé. Il organise également des activités et animations tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la semaine bleue, dédiée aux aînés de la commune : ateliers de stimulation cognitive, pause à destination des aidants, thé dansant, repas des seniors. Grâce à des partenariats avec des associations ou des organismes privés, le CCAS est en mesure de proposer des animations pour rompre l'isolement social ou la fracture numérique.

“ Charly Basket reçoit un label d'excellence 3 étoiles



L'école de MiniBasket du Sud Lyonnais Basket franchit une nouvelle étape avec l'obtention d'un label récompensant son travail de formation.

Le Sud Lyonnais Basket écrit une nouvelle page de son histoire. L'école de MiniBasket, véritable pépinière de jeunes talents, vient de décrocher le label trois étoiles de la Fédération Française de Basket Ball (FFBB) qui confirme l'excellence de sa formation. Cette reconnaissance vient couronner des années d'engagement et de développement structuré au service des plus jeunes licenciés. Ce travail a été engagé par Yannick Aubert pour l'obtention du label départemental dès 2014, et poursuivi par Laure-Hélène Lachenal pour son renouvellement. C'est désormais un pas de plus qui est franchi avec l'obtention de ce label fédéral ! Avec près de 180 jeunes basketteurs répartis en trois catégories d'âge (75 en U7, 55 en U9 et 47 en U11), l'école de MiniBasket s'impose comme l'un des piliers majeurs du développement sportif local. La section compte actuellement sept équipes engagées en championnat, témoignant d'une belle vitalité et d'un équilibre entre pratique féminine et masculine : une équipe U9 féminine côtoie trois équipes U9 masculines, tandis qu'une équipe U11 féminine évolue aux côtés de deux équipes U11 masculines.

Cette diversité et cette représentativité dans les différentes catégories attestent d'une politique sportive ambitieuse. Le club a su mettre en place une structure d'accueil et d'encadrement adaptée aux besoins spécifiques des jeunes pratiquants, favorisant ainsi leur progression technique tout en préservant le plaisir du jeu, essentiel à ces âges.

Le club prévoit d'organiser une cérémonie pour marquer l'obtention de ce label

Des acteurs du basket et des élus locaux seront présents lors de cet événement. La rencontre permettra de valoriser le travail des encadrants et bénévoles qui contribuent à la formation des jeunes joueurs. Cette labellisation n'est pas une fin en soi mais une étape dans le développement du club. Elle encourage l'école de MiniBasket à poursuivre ses efforts pour former les champions de demain, tout en maintenant ses valeurs fondamentales : l'apprentissage, le partage et le plaisir du jeu collectif

+ D'INFOS
contact@sudlyonnaisbasket.fr



En bref

ASSOCIATION DE PÊCHE LE VIRIEU : LE TEMPS DE LES REJOINDRE

L'Association Pêche Le Virieu poursuit sa dynamique avec 150 adhérents et 30 jeunes pêcheurs. Deux formules d'adhésion sont proposées : une carte annuelle à 30€ offrant l'accès illimité à l'étang et aux cinq safaris truites, et une carte journalière à 7€. Le nouveau parking municipal facilite l'accès à ce site naturel magnifique. Les permanences d'inscription font suite à l'assemblée générale de décembre, invitant les passionnés à rejoindre cette communauté conviviale.

+ d'infos :
Raphaël Pabion
tél. 06 89 80 59 09

Association de Pêche Le Virieu



Calendrier de collectes de Mobitri et déchets verts

MOBITRI VERNAISON*
sam. 15/03

COLLECTE DE DÉCHETS VERTS*					
sam. 22/03	sam. 5/04	sam. 19/04	sam. 3/05	sam. 17/05	sam. 31/05

*MOBITRI : 7 CHEMIN DU PELET À VERNAISON
UN RAMASSAGE EN PORTE-À-PORTE POSSIBLE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (sur inscription)

Sur demande, les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un ramassage de ces encombrants directement à leur domicile.

Consigne du prestataire : les déchets devront obligatoirement être déposés au rez-de-chaussée du domicile et être facilement accessibles pour permettre leur collecte.

Pour le ramassage en porte-à-porte, inscriptions à l'accueil de la Mairie jusqu'au mercredi 12 mars au plus tard.

*HORAIRES ET CONDITIONS D'ACCÈS

De 9h30/12h30 et 13h30/16h30

Lieux de collecte : PARKING DU MALPAS (à l'angle de la rue du Malpas et de l'allée des Peupliers)

Conditions d'accès : Accès gratuit, réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la métropole de Lyon. Fourgons, bennes et véhicules à plateau interdits.

Déchets acceptés : Tous les déchets végétaux sont acceptés : taille de haies, branchages.



+ Pour d'infos sur la gestion des déchets :
<https://mairie-charly.fr/vivre-a-charly-au-quotidien/gestions-des-dechets/>



50 ANS DU CLUB DE VOVINAM

VIET VO DAO

8/02 de 17h30 à 18 h30

Démonstration

ESPACE M.DUBERNARD

Entrée gratuite

ORIENTATION

L'association Passerelle pour l'Emploi propose un accompagnement des lycéens pour Parcoursup

tél. 06 98 82 93 04

PAUSE DES AIDANTS

10/02 de 9h30 à 11h30

Soutien proposé par la fédération Familles en Mouvement.

Pour tous les aidants accompagnant un proche âgé en perte d'autonomie.

Information au 06 84 60 29 79

SALLE DES CÈDRES, MAISON POUR TOUS

SOLIDARIBUS

Jeudis 13 et 27 février de 9h30 à 12h

PLACE DE LA MAIRIE

FÊTE DE LA CRÉATIVITÉ DE L'ÉCOLE ST-CHARLES

14/02 à 19h

ESPACE M.DUBERNARD

LOTO DU CLUB DE FOOTBALL DE CHARLY-VERNAISON

16/02 14h

ESPACE M.DUBERNARD

INTERCLUB DE BADMINTON

23/02 de 10h à 16h

GYMNASE DE VOURLES

CARNAVAL DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

4/03 à partir de 15h

Départ de la mascarade de l'Accueil de Loisirs

ARRIVÉE PLACE DE LA MAIRIE

MARDI GRAS DU CERCLE

4/03 de 17h30 à 19h

SALLE DU PRESOIR - DOMAINE MELCHIOR

LES ÉVÉNEMENTS DE LA MJC*

* plus d'infos au 04 78 46 29 43 ou par mail : accueil@charly-mjc.fr

Soirée ciné et auberge espagnole

12/02 à 19h

« Maman a 100 ans » de Carlos Saura

Ouvert à tous, sans réservation

Maison pour Tous

Dancing Rock Café

15/02 à 20h

Vente et dégustation sur place dans une ambiance conviviale.

Ouvert à tous, sans réservation

Maison pour Tous

Sortie raquettes intermédiaire

23/02

Niveau intermédiaire avec 500 à 700 m de dénivelé

Inscription et paiement obligatoires à la MJC avant le 19/02

FERMETURE DE LA MJC

DU 22 FÉVRIER AU 9 MARS 2025 INCLUS

Théâtre
MELCHIOR
CHARLY

Billetterie en ligne sur theatremelchior.fr



LE CAKE AUX OLIVES

8/02 à 20h30

Avec Philippe Chevallier et Bernard Mabille

À partir de 10 ans

Tarifs : 26€ - réduit 24€

ENQUÊTE D'AMOUR

15/03 à 20h30

Avec Babass et Delphine Delepaut

Tarifs : 18€ - réduit 16€

À partir de 8 ans

BIBLIOTHÈQUE CHARLY



PAPOTE-LIVRES

vendredi 7/02 à 13h30

Partage de coups de cœur et nouveautés.

Tout public. Gratuit, sur inscription



LES P'TITS MARDIS

4/03 dès 10h

Lectures animées pour les 0-3ans

Gratuit, sur inscription

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

« Aimer Charly » majorité

« Notre cérémonie des vœux le 25 janvier dernier a réuni plus de 400 personnes et nous nous en réjouissons. Cela témoigne d'un fort attachement à cette tradition des vœux, qui permet de nous retrouver autour d'un moment convivial, nous vous remercions tous chaleureusement pour votre présence ! Cela témoigne également de votre intérêt à la vie et aux projets de Charly, portés au quotidien par nous (élus) à vos côtés.

Depuis décembre dernier, nous

AIMER
CHARLY

avons lancé un sondage participatif sur le « Cadre de vie à Charly ». Nous partageons vos priorités : attachement à l'esprit village, au Domaine Melchior et à son Théâtre, aux commerces de proximité, au marché ou encore à la sécurité ! Une réunion publique de restitution du sondage sera programmée au printemps.

En cette dernière année de mandat, vous pouvez compter sur notre engagement pour préserver notre belle qualité de vie à Charly. »

« Charly Naturellement dans la vie du village » opposition

Notre équipe vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour cette année 2025. Comme chaque année janvier est propice aux périodes rétrospectives, non pas pour en faire un bilan nostalgique, mais pour aller vers l'avenir en confiance. Dans la quasi-totalité des communes cette année est importante car elle devrait, en toute logique, marquer la dernière année complète des mandatures en cours avant un rendez-vous démocratique vital. Charly, partie d'une grande métropole française et européenne, fait face à des enjeux importants : défi des

mobilités dans une vision globale, dans la justice et au service de la transition écologique, défi du logement, défi du vivre-ensemble et de ses solidarités. Défi de l'alimentation agroécologique aussi, et pour cet enjeu la commune accueille une ressource précieuse : le Centre de Ressources de Botanique Appliquée. L'avenir peut être regardé sereinement et les défis menés collectivement.

Les élus Charly Naturellement
Arielle Cabon - Francis Cincotta
- Abdelhamid Gherbi -
Lucas Miguel

Charly
naturellement

Infos pratiques

Accueil Mairie

Ouverture au public du lundi au vendredi
8h30 - 12h15
Sur rendez-vous l'après-midi au 04 78 46 07 45
ou par mail : accueil@mairie-charly.fr

Agence Postale Communale

Ouverture au public
Lundi : 15h - 17h / Mardi, mercredi et jeudi : 8h15
- 11h45 / Vendredi : 8h15 - 11h45 et 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h

Police Municipale

Ouverture au public
En période scolaire et de vacances scolaires :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h - 12h et 13h - 17h / Mercredi : 11h - 17h
04 72 30 01 66 / policemunicipale@mairie-charly.fr

C.C.A.S.

Rendez-vous au 06 23 87 28 80
ccas@mairie-charly.fr

état-civil

Bienvenue

Lise NANTERMET 12/12/2024

Regrets

Gilbert MOUREAUX 01/01/2025
Mireille SILVESTRE (Née RICHARD-
CUGNET) 05/01/2025

*Seuls paraissent les noms des personnes ayant donné leur autorisation écrite au Service État civil de la Mairie.
Si vous souhaitez y figurer, merci de renvoyer le document d'autorisation.*



Charlymag #41 -
Février 2025

Directeur de publication :
Olivier Araujo

Informations :
Conseillers municipaux

Rédaction : chargés
de communication

Relecture : comité de
relecture

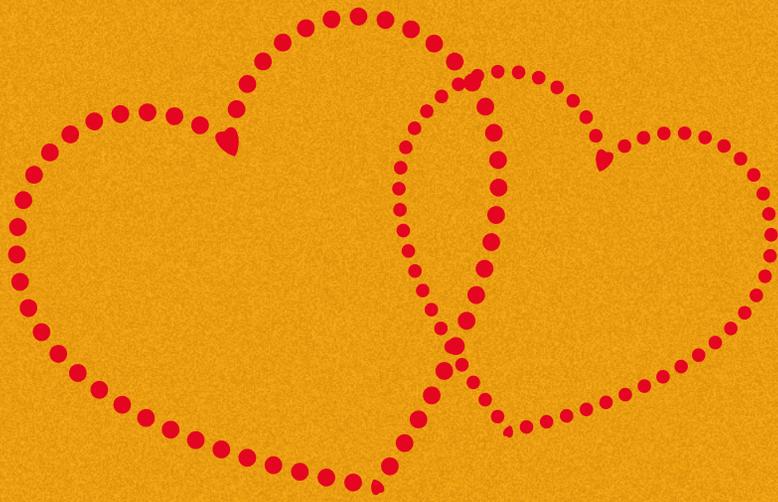
Conception : maquette
Micro 5 Lyon

Mise en page : chargée
de communication

Crédit photo : photothèque
Mairie, écoles et associations,
Freepik

Impression :
IML Communication
ZA Les plaines,
990, Av de Verdun
69850 St-Martin-en-Haut

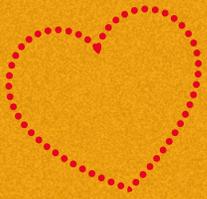
Nombre d'exemplaires :
2300 ex sur papier recyclé



Message destiné à une personne
ou à l'amour en général

Prêt à déclarer votre flamme ?

Jusqu'au 13 février,
transmettez-nous vos mots doux
et déclarations d'amour...
Et nous les publierons sur le
panneau lumineux de la ville



le 14 février

Comment participer ?

Envoyez-nous votre message
(110 caractères maximum)

Objet : « Déclaration Saint-Valentin »
à communication@mairie-charly.fr
ou déposez votre message à l'accueil
de la Mairie.

